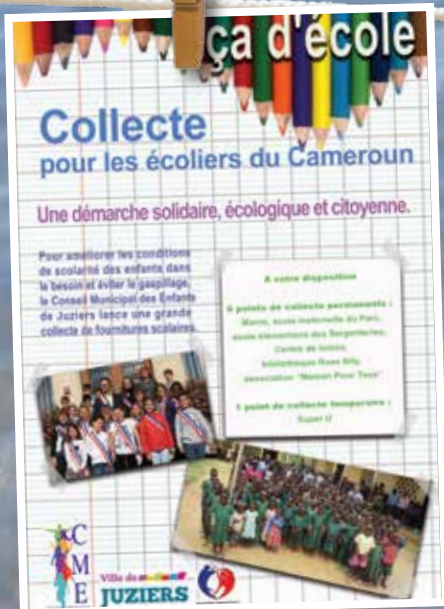


JUZIERS Infos

N° 89 Juin 2017



La Scène, La Seine...

Sommaire



Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - juin 2017

Infos Municipales	4
Communauté Urbaine	6
Développement Economique	8
Aménagement du Territoire	11
Solidarité	14
Enfance et Jeunesse	15
Sport	19
Culture	21
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30



retraite aux flambeaux



marche de la FNACA



Concours de belote



Carnaval



Une ville, à l'écoute de son temps

Le printemps est la saison du renouveau : nous avons un nouveau président, un nouveau gouvernement et bientôt l'Assemblée nationale accueillera de nouveaux pensionnaires.

L'été est la saison où tout mûrit, je n'ai plus qu'à espérer pour tous que la récolte sera à la hauteur de nos attentes et de toutes celles de nos concitoyens, très inquiets et très perplexes, certains même perdus.

Je suis profondément attaché à la démocratie, ce pourquoi je ne manque pas de m'interroger et d'interroger mes collègues du Conseil municipal à chaque fois qu'une décision impacte notre commune. Les choix, qui font l'objet de larges discussions, sont collectifs.

Ainsi, concernant les TAP, Temps d'Activités Périscolaires, nous avons décidé de les maintenir pour l'année scolaire 2017-2018, jugeant plus pertinent, plutôt qu'une décision unilatérale, d'associer les parents d'élèves et les enseignants au détricotage de ce que la loi nous avait obligés à mettre en place et que bientôt elle va abroger.

Je vous souhaite à tous de profiter de cet été et compte sur vous pour bien vivre ensemble dans notre belle commune qui s'adapte vaille que vaille aux contraintes de son temps.

Très bel été, profitez des animations, du bac promenade sur la Seine, du feu d'artifice du 14 juillet ou tout simplement de temps calme pour vous reposer.

A bientôt.

Le Maire, Philippe Ferrand

Infos Municipales

Présidentielle 2017

Résultats du 1^{er} tour à Juziers

Nombre d'inscrits : 2 797 - Abstentions : 526

Votants : 2 271 - Blancs : 34 - Nuls : 8

Exprimés : 2 229

Nicolas DUPONT-AIGNAN :	147
Marine LE PEN :	607
Emmanuel MACRON :	469

Benoît HAMON :	119
Nathalie ARTHAUD :	14
Philippe POUTOU :	11
Jacques CHEMINADE :	3
Jean LASSALLE :	14
Jean-Luc MÉLENCHON :	375
François ASSELINEAU :	22
François FILLON :	448

Résultats du 2^e tour à Juziers

Nombre d'inscrits : 2 797 - Abstentions : 625

Votants : 2 172 - Blancs : 208 - Nuls : 55

Exprimés : 1 909

Emmanuel MACRON :	1 084
Marine LE PEN :	825

Branchez-vous !

Ils sont arrivés ! Les badges "ÉlectriCité" pour accéder au réseau public de charge électrique pour véhicules et vélos électriques sont maintenant disponibles en mairie. En effet, Juziers s'est engagé avec différents partenaires (Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval, l'ADEME) dans le développement du réseau public de recharge électrique financé par la Région Ile-de-France. La borne sur la commune est située sur le parking des Tennis, rue de la Poste.

Pour pouvoir bénéficier d'un badge qui vous donne accès gratuitement au réseau d'Achères à Bonnières-sur-Seine, deux solutions :

➤ Retrait en mairie où il vous sera demandé une copie de la carte d'identité, une copie du certificat d'immatriculation du véhicule (ou de la preuve d'achat pour un vélo électrique) et le formulaire rempli (disponible sur le site www.electricite-seineaval.fr).

➤ Par voie postale si vous effectuez les démarches en ligne sur ce même site.



La Poste à l'heure de l'été

Chaque année, La Poste s'adapte à la fréquentation de la clientèle pendant la période estivale. Du 7 au 26 août, le bureau de Poste de Juziers sera exceptionnellement fermé. Les clients trouveront tous leurs services habituels dans le bureau de Poste de Gargenville.

Horaires Poste de Gargenville:

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mardi : 10h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h



Le recensement en quelques chiffres

3 758 juziérois ont été comptabilisés comme résidents sur notre commune lors du recensement de 2016.

Afin d'assurer l'équité de traitement entre les communes, au 1^{er} janvier 2014, l'INSEE dimensionne la population de l'hexagone, soit pour notre commune 3 863 habitants. Cette donnée officielle est déterminante pour calculer entre autre les ratios budgétaires et toutes les données basées sur le nombre d'habitants par exemple notre participation financière au Parc naturel régional du Vexin.

Les femmes représentent 49,8 % de la population, les moins de 14 ans tout comme les plus de 60 ans représentent 19 % des juziérois.

En l'espace de 45 ans, notre population a fortement évolué notamment en 1975 et 1990 (voir ci-contre).

Le niveau de vie moyen de notre commune est de 2 122 euros net par mois et par UC*, classant notre commune 2 014^e sur les 36 717 communes de France métropolitaine.

L'ensemble de ces données concernant le recensement est disponible sur le site de l'INSEE, www.insee.fr

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Population	1 895	2 348	2 558	3 164	3 370	3 767	3 851
Evolution N-1		+24 %	+9 %	+24 %	+7 %	+12 %	+2 %

**UC = unité de consommation. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans comptent pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC.*

Refonte de la grille horaire

Ligne de transport ferroviaire J6 - Mantes - Paris Saint-Lazare via Conflans-Sainte-Honorine

Autant le dire tout de suite, il s'agit là - non du fruit - mais de l'achèvement de deux années de réunions de travail organisées par la SNCF.

Tout au long de ces réunions, **les élus de Juziers n'ont eu de cesse de relayer les conditions déplorables de transport subis au quotidien par les juziérois.** Ils n'ont eu de cesse de demander la mise en place d'une desserte raisonnée des gares les plus éloignées de la capitale, par la création de semi-directes. Ils ont été écoutés mais pas entendus...

Sur proposition de la SNCF, le conseil d'administration du STIF, Syndicat des Transports d'Ile-de-France a validé une nouvelle grille horaire. Elle sera effective à compter du 11 décembre et permettra, selon l'opérateur, de fiabiliser les trajets. Une ponctualité renforcée et un cadencement des trains toutes les 20 minutes en période de pointe ont été promis.

La contrepartie, c'est un arrêt de plus pour tous les trains en gare de Corneilles-en-Parisis. Comme si le temps de trajet quotidien n'était pas déjà assez long !

Petite consolation : finies les courses à bout de souffle jusqu'au quai n°27 pour ne pas rater le dernier train de 20h46.

Désormais, il partira de Saint-Lazare à 22h13 et de Mantes-la-Jolie à 20h51.

Insatisfaits par cette nouvelle offre de services, les élus restent mobilisés plus que jamais et ont déjà alerté la communauté urbaine GPS&O et sensibilisé le président du Sénat qui s'est dit prêt, lors de sa venue en mairie le 8 avril dernier, à apporter tout son soutien afin d'obtenir les investissements permettant d'adapter le réseau ferré de la ligne J6.

En effet, le projet d'extension de la ligne E du RER va encore améliorer la desserte des communes situées sur la rive gauche. Elles sont déjà privilégiées en termes de services ferroviaires au détriment des communes de la rive droite. Envisager des moyens de rabattement vers les futures gares desservies par le RER E ne ferait qu'aggraver les problèmes déjà existants de franchissement des ponts de Seine - déjà largement saturés aux heures de pointe - et ne permettrait pas de gagner in fine du temps de transport.

C'est donc bien la modernisation de la ligne J6 que les élus continuent à réclamer auprès des acteurs publics.

Le PADD du futur PLUi

La communauté urbaine GPS&O appuyée par la commune a communiqué régulièrement sur l'élaboration du PLUi qui se substituera au PLU à échéance 2019.

Avec l'aide d'un bureau d'étude, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, PADD a été débattu en Conseil communautaire le 23 mars 2017 et présenté au Conseil municipal le 6 avril dernier par Pierre-Yves Dumoulin, vice-président, délégué aux déplacements, aux mobilités et à l'accessibilité.

Le PADD est un document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Il répond au principe de développement durable.

Le PADD du futur PLUi présente trois axes principaux qui régiront à l'avenir l'aménagement de notre territoire :

■ **Axe1 La ville paysage**

Il s'agit ici de valoriser fortement ce qui fait l'unité du territoire en reconnaissant la qualité de son cadre de vie comme moyen d'attractivité. Cet objectif s'appuie sur l'idée que la préservation des espaces naturels et agricoles n'est pas un frein mais au contraire, un vecteur du développement territorial.

■ **La Seine comme fil conducteur du projet de territoire**

Valoriser la Seine et ses vallées, tant en matière de paysage et de patrimoine que d'environnement, c'est renforcer à la fois la qualité du cadre de vie, l'attractivité économique, les cohésions sociales et territoriales.

■ **Offrir un environnement de haute qualité**

Protéger les espaces naturels ne signifie pas nécessairement les sanctuariser mais avant tout les valoriser. De par sa diversité, le territoire possède une grande richesse écologique qu'il s'agit de préserver pour répondre aux enjeux du développement durable mais aussi offrir à la population une haute qualité de vie.

■ **Construire la ville-paysage**

L'imbrication entre ville et grand paysage redonne sa place au paysage, protégé, valorisé et intégré à la vie urbaine. Traiter les espaces de transition et les continuités paysagères est un enjeu essentiel de la valorisation du paysage et du renforcement

de l'unité territoriale. GPS&O offre une bonne échelle pour développer cette cohésion territoriale entre espaces urbanisés, naturels et agricoles.

■ **Axe2 Renouveler l'attractivité économique**

La vallée de Seine constitue un bassin d'emploi cohérent, le seul, à l'ouest, qui soit en situation de difficulté. La caractéristique principale tient dans sa spécialisation économique historique autour de la mécanique automobile et aéronautique. Depuis plusieurs décennies, le processus de désindustrialisation du territoire est à l'œuvre : 7 700 emplois industriels ont été détruits ces dix dernières années. Ces emplois ont été compensés par des emplois de l'économie résidentielle, qui trouve aujourd'hui ses limites. Avec l'arrivée d'EOLE, le regain d'attractivité économique est à la fois une opportunité et un défi. Le territoire doit trouver son positionnement en Ile-de-France et s'éloigner d'un fonctionnement de territoire-dortoir.

■ **Industrie : une vocation revendiquée, à réinventer**

La tradition industrielle tient lieu de socle à la reconstruction en cours, à la modernisation intense de l'automobile mais aussi à d'autres filières. Il s'agit d'accompagner l'évolution de l'industrie : industrie réorganisée à l'échelle globale (usines du futur, chaînes logistiques), transformation des chaînes de valeur (meilleure réactivité, industrie sur mesure).

■ **Accueillir le développement économique dans sa diversité**

Dans un objectif d'anticipation de nouveaux secteurs économiques et de relais de croissance du territoire, de nouvelles filières émergentes doivent être soutenues qui répondent à la fois à des enjeux sociétaux et environnementaux majeurs et également aux spécificités du territoire.

■ **Accompagner le développement économique**

En matière d'enseignement supérieur et de formation, l'objectif est d'une part, d'enrichir la formation professionnelle liée aux métiers d'aujourd'hui et aux métiers en tension de demain et d'autre part de fixer des priorités en matière d'enseignement supérieur, notamment en lien avec d'autres territoires connexes.

■ **Renouveler l'offre commerciale**

Le diagnostic est bien connu : la multiplication des

zones commerciales périphériques dégrade les paysages, concurrence les commerces de proximité, vide les centres-villes de leur animation et crée des zones isolées et hyperspécialisées. Proscrire l'ouverture de nouveaux espaces est une condition incontournable pour redévelopper des commerces de proximité et limiter les mobilités automobiles.

➤ Accompagner le développement de l'offre de formation et d'emploi

Fixer des priorités en matière d'enseignement supérieur afin de satisfaire les besoins des entreprises du territoire.

➤ Axe3 La mobilité comme vecteur d'urbanité

En matière d'habitat, la stratégie d'intervention doit s'attacher à associer unité et diversité, afin de donner du sens au nouveau territoire. Cela suppose de trouver une façon de construire et d'affirmer une identité partagée, en permettant que les territoires et les habitants se rencontrent davantage et vivent mieux ensemble.

➤ Organiser les mobilités comme levier de développement

Renforcer la cohérence entre stratégies urbaines et politiques de déplacement. Faire d'Éole un élan pour une nouvelle mobilité.

➤ Un modèle urbain à renouveler

Composer davantage de mixité et déspecialiser les espaces, promouvoir une urbanisation résiliente, notamment vis-à-vis des risques naturels.

➤ Assumer la diversité des villes et des territoires, tisser des liens de solidarité

Les rencontres publiques ont montré une forte attente des habitants pour mieux assumer la grande diversité du territoire, dépasser les risques de tensions et au contraire valoriser les différences. Cette exigence suppose d'aménager des espaces de rencontres et d'organiser des moments communs : cet enjeu est stratégique pour l'avenir du territoire.

➤ Garantir une offre en logements performants et adaptée aux besoins de tous

Des modes d'urbanisation différents existent sur le territoire : grandes villes, villes moyennes, bourgs, villages, cœurs de villes, zones pavillonnaires, grands ensembles, etc. Les formes urbaines sont donc à traiter selon des méthodes différenciées, pour sauvegarder cette diversité. L'intensité des difficultés sociales auxquelles les habitants du territoire sont confrontés rend la question de l'habitat et du logement, de sa composition comme de sa répartition, extrêmement sensible et stratégique pour construire le futur de Grand Paris Seine & Oise.

Ces trois axes sont "le fil conducteur" du futur règlement et plan de zonage qui régiront à l'horizon 2019 l'urbanisme de nos communes. L'élaboration du futur PLUi fera l'objet de concertation et de communication.

Chacun peut suivre l'évolution au travers du site internet dédié gpseo.fr/contribuer-au-plui

Les 3 axes stratégiques du PADD :



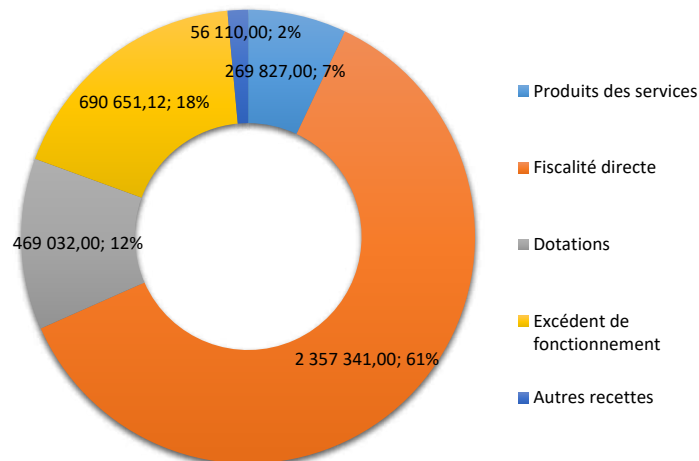
Développement Economique

Budget communal 2017

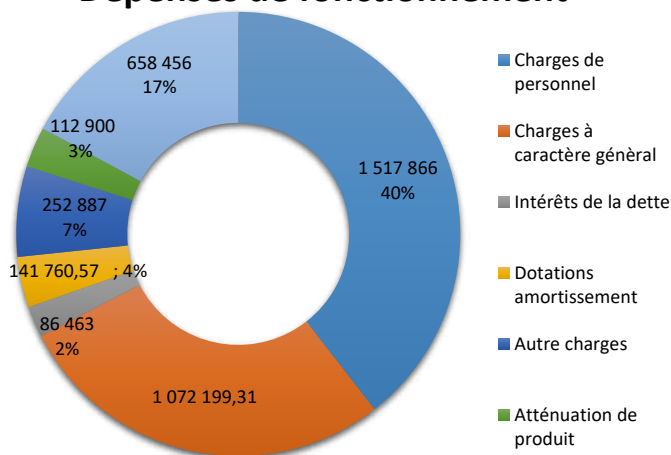
Le fonctionnement s'équilibre à **3 842 961€** soit 4% de moins par rapport au budget de 2016.

Notre principale recette est basée sur la fiscalité directe et les attributions de compensation (AC) de la CU. Comme il a été décidé en 2015, le Conseil municipal a augmenté, de manière modérée, +0,8%, le taux des trois taxes communales. Le montant des AC, en retrait par rapport aux années passées, prend en compte le personnel et les compétences transférés à la CU. Les dotations, en baisse de 6% sont conformes à la loi de finances 2017, élaborée par les parlementaires.

Recettes de fonctionnement



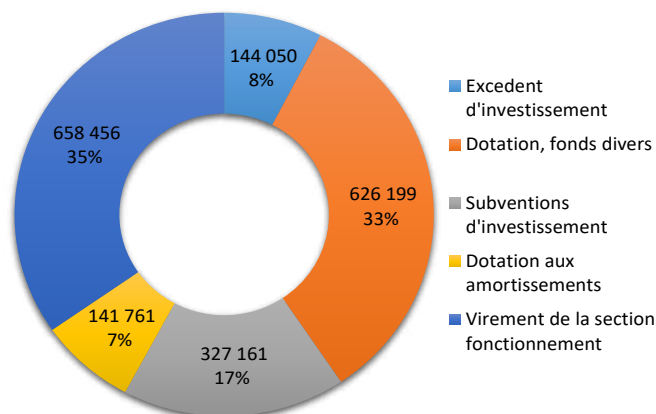
Dépenses de fonctionnement



Les charges de personnel, -7,2%, sont impactées par le transfert de 3 agents à la CU, par l'imputation de la prestation du Temps des Activités Périscolaires (TAP) dans les charges à caractères générales. Les montants du prélèvement versé aux communes en difficulté et de l'amende de la loi SRU (logements sociaux) sont multipliés par 2.6 depuis 2014 (de 44 K€ à 119,6 K€). La baisse, pérenne, des dotations de l'Etat impacte directement notre virement vers la section d'investissement, en baisse de -20%. Seule la mise sous contrainte de nos dépenses de fonctionnement et notre vigilance permettent de dégager de l'autofinancement.

L'investissement est dimensionné à hauteur de **1 897 626,80€** soit 18 % de moins que l'année 2016.

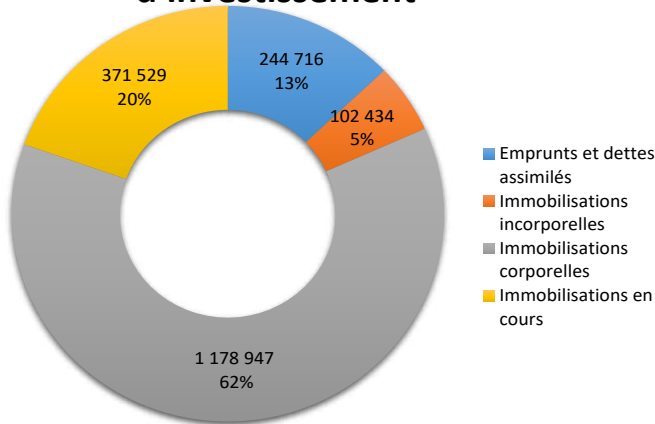
Recettes d'investissement



Cette diminution est principalement due à la baisse des dotations de l'Etat et par conséquent de l'autofinancement. Pour que le budget soit équilibré, les projets ont dû être redimensionnés.

Développement Economique

Dépenses d'investissement



Nos dépenses reposent essentiellement sur 5 axes :

■ **Solidarité** : relevage de tombes, mise en place de columbariums et achat de mobilier pour la résidence du Hameau du Parc.

■ **Jeunesse** : aménagement des abords du tennis et plantation d'arbres (demandes faites par le Conseil Municipal des Enfants), achat de matériel et de mobilier pour les écoles, alarme pour les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité, pour les écoles).

■ **Urbanisme** : achat de terrains (en fonction des opportunités et de l'intérêt patrimonial), étude modificative du permis de construire de la crèche, remise en état de chemins communaux.

■ **Communication et patrimoine** :

réfection, isolation et mise en sécurité de la grande porte d'entrée de la mairie, achat de mobilier urbain et de panneaux pour le bac.

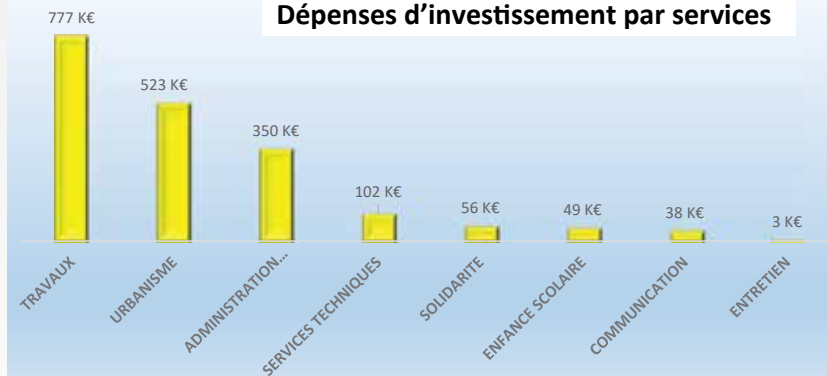
■ **Travaux** : poursuite de la mise aux normes PMR des bâtiments communaux, études de restructuration du restaurant scolaire et d'une salle polyvalente, travaux complémentaires pour l'église, provision pour les travaux de voirie rue des Grandes Vignes en attente des conclusions de l'expert, réfection de la toiture des vestiaires au terrain de football.

■ **Police municipale** : remplacement du véhicule actuel (âge de 18 ans).

La réalisation des budgets communaux demandent de plus en plus d'efforts aux communes car ils doivent être équilibrés (seul l'Etat a le droit de présenter un budget non équilibré...). Les collectivités doivent entretenir leur patrimoine, investir pour les générations futures, offrir (mais aussi anticiper) les services et prestations que les habitants sont en droit d'attendre (au prix le plus juste pour chacune des deux parties), pallier au désendettement de l'Etat en se substituant à lui pour aider les communes les plus défavorisées, et tout cela dans un environnement économique incertain même si la reprise semble être

au rendez-vous. Cette année encore, "l'exercice" est réussi, sans recours à l'emprunt, en augmentant de manière très modérée nos taux d'imposition et en essayant de répondre au plus près aux attentes de chacun d'entre vous. Le milieu associatif sous toutes ses formes est toujours accompagné (subventions, prêt de salle, aide pour la réalisation des différentes manifestations, mise à disposition de personnel). Bon nombre de communes a diminué voire supprimé les subventions aux associations. Le détail de ces données budgétaires est consultable en mairie et sur le site.

Dépenses d'investissement par services

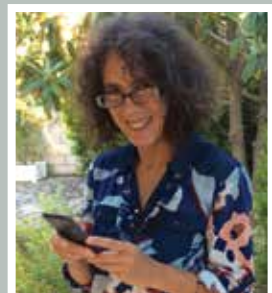


Bienvenue à Marie-Pascale BOURZAT

Elle reçoit en psychothérapie individuelle enfants, adolescents, adultes et assure des guidances familiales. Son expérience professionnelle a débuté dans les Yvelines en 2002. Depuis décembre 2016, elle se rend au domicile des patients n'ayant pas la possibilité de se rendre au cabinet. Ces consultations à domicile s'adressent aux personnes malades, en fin de vie, handicapées, jeunes mamans ou personnes rencontrant des difficultés d'appréhension du monde extérieur.

**Psychothérapie
Gestalt-Thérapie**

Cabinet médical
11 rue de l'Hôtel de Ville
06 21 50 72 36
mpbourzat@orange.fr
mariepascalebourzat.fr





JCD Agencements et finitions

Carrelage, parquet, peinture, cloison,
doublage, petite maçonnerie

06.69.55.09.91 | jcdarchis@sfr.fr

29 rue du Marais 78820 JUZIERS

Boulangerie - Pâtisserie
Pedro & Catherine



Du mardi au samedi:
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche:
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS
Gilles Heulin

Toutes distances
Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement : Juziers

La Crêp'itante

CRÊPERIE 01 30 90 15 26

Ouverture du mardi au dimanche midi inclus
Crêperie sur place ou à emporter



Composez vos propres galettes et crêpes
ou venez déguster nos spécialités

92 avenue de Paris - 78820 Juziers
Mail: lacrepitante@yahoo.fr Crêperie  La Crêp'itante



Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage

Tél : 06 74 53 04 51
anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h
mardi: 9h-12h - 14h-19h
mercredi: fermé
jeudi: 9h-12h - 14h-19h
Vendredi: 10h-21h
Samedi: 9h-17h

Aménagement du Territoire

Logements, de la contrainte à l'évolution concertée !

La modification du PLU permet à la commune d'autoriser la réalisation d'aménagements concertés sur les zones des Frichots Bocannes et des Louvetières.

Rappel du contexte

La commune est assujettie à la loi SRU. A ce titre, elle a obligation à l'horizon 2025 d'atteindre 25% de logements locatifs sociaux par rapport au nombre de résidences principales.

Le préfet, en charge de la mise en œuvre effective de ces obligations, rappelle en début d'année le nombre de logements locatifs sociaux ouverts à la location.

Au 1^{er} janvier 2016, la commune comptait 75 logements réalisés soit 4,86%. Le déficit, par rapport à l'obligation de la Loi SRU se traduit aujourd'hui par des pénalités financières, 60 100 € en 2017 et 480 302 € depuis l'instauration de la loi. Ces sanctions grèvent le budget communal et pourraient, si nous nous enfermions dans l'immobilisme, être multipliées par cinq avec à la clé la prise en main de notre urbanisme par les services de l'Etat. Des orientations ont été choisies au travers du PLU afin d'éviter ce scénario.

Construire

Certes, l'agriculteur pourrait céder son champ à l'entrée de ville pour construire un nouveau quartier voire quelques "barres" pouvant suffire à satisfaire ces obligations ... loin du centre-ville...

Cette solution de facilité a montré et démontré ses limites et ses contraintes dans bien d'autres villes...

Devons-nous ignorer ces leçons ?

La municipalité se doit aussi de ne pas étendre la zone urbaine au détriment des zones agricoles et naturelles.

Puisque nous y sommes tenus, nous devons construire en respectant le tissu urbain du territoire. Pour ce faire, il a été défini, dans le PLU, différentes zones d'Orientations et d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces OAP sont contraintes par un règlement limitant la densité des constructions avec l'obligation de préserver des espaces verts.

OAP : zones des Frichots Bocannes et des Louvetières

Ces deux zones vont entrer en phase opérationnelle. Afin d'éviter l'émergence de projet d'aménagement non maîtrisé, l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, partenaire communal, s'est porté acquéreur d'une partie du foncier. Ce portage permet d'élaborer des projets cohérents et de répondre en partie à nos obligations.

Les Frichots Bocannes

Le partenariat avec la société Antin résidences ayant donné satisfaction, il lui a été demandé d'étudier un projet d'aménagement sur la zone foncière maîtrisée des Frichots Bocannes. Ce projet sera contraint par le respect d'une densité de 40 logements avec le maintien imposé d'environ 50% d'espaces verts. Le concept architectural est aujourd'hui en discussion.

Les Louvetières

La ferme acquise par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, à défaut de projet, devrait être rachetée par la commune. La société ALILA propose d'y réaliser 25 logements.

En parallèle, un promoteur accompagné d'un architecte urbaniste a démarché les propriétaires et propose

un projet sur l'ensemble du périmètre de l'OAP.

Projets privés

Pour illustrer la mutation et la pression foncière, la société UNITI propose de construire 45 logements sociaux rue des Grandes Vignes. Après négociation de la municipalité, le nombre de logements a été diminué à 35 logements avec une intégration architecturale cohérente. Un dossier de permis de construire est en cours d'instruction.

La vente à un aménageur d'une propriété à l'angle de la rue de l'Hôtel de Ville et de l'avenue de Paris est aussi en projet. La bâtisse actuelle sera rasée pour permettre la construction d'un collectif de 35 logements.

Contentieux

Pour compléter le panorama, la procédure contentieuse du projet de logement social à l'angle du quai Léon Chausson et de l'avenue de Paris est toujours en attente de jugement.

Avenir

Contraintes ou subies, ces migrations foncières sont un souci permanent. Elles préfigurent le futur visage de la commune et avec à l'avenir de nouvelles règles d'urbanisme issues du PLU intercommunal en cours d'élaboration par la communauté urbaine GPS&O.

Aménagement du Territoire

Tout un quartier à l'eau

La vétusté de la canalisation de distribution d'eau potable de la rue de l'Hôtel de Ville a provoqué, par le passé, plusieurs coupures et des travaux de remise en état étaient nécessaires.

Les travaux de remplacement des 335 mètres linéaires de l'ancienne canalisation de 70 mm de diamètre et son renforcement ont été entrepris avec une mise en place de tuyaux et d'un maillage de 150 mm de l'antenne vers la rue de la Poste.

Cette opération entraîne le déplacement du poteau d'incendie situé sous le pont SNCF et le remplacement de vannes. Des coupures d'eau interviendront pendant les raccordements des usagers sur la nouvelle canalisation.

La partie basse de la rue des Vergers est traitée dans cette phase de travaux par le remplacement d'une canalisation de diamètre supérieur entre le bas de la rue et la sente des Croms.

Un maillage sera effectué avec le réseau de l'avenue de Paris en passant par la sente en bas de la rue. Par la présence de divers réseaux dans cette sente étroite, la mise en place de la nouvelle canalisation se fera par fonçage. Il s'agit d'une technique consistant

à passer sous la sente par forage sans ouvrir de tranchée. Une fosse de tir sera ouverte pour l'occasion en bas de la rue des Vergers et une fosse de réception sera mise en place le long de l'avenue de Paris.

Le maillage et le renforcement de la canalisation existante ont pour objectif principal de redonner une capacité d'alimentation et un débit supérieur au poteau d'incendie situé au carrefour de la sente des Croms et de le rendre conforme aux normes. Ils permettront également d'assurer une continuité de service en cas de panne sur le réseau de l'Hôtel de Ville.

Les travaux ont débuté à la mi-avril et devraient durer environ trois mois. La circulation et le stationnement dans ces deux rues et sur le parking du chemin Latéral seront perturbés pendant toute la durée des travaux. Les entrées riveraines, condamnées momentanément pour la réalisation des tranchées, seront sauf incident, remises en état de fonctionnement chaque jour.



Lifting au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a ouvert en septembre 1999. Il sert actuellement environ 300 repas par jour répartis en trois services d'environ 100 élèves des écoles maternelle et élémentaire. L'organisation actuelle entraîne la coexistence de deux services en même temps. L'établissement, classé en type N de la 4^e catégorie autorise de recevoir 227 personnes au titre du public et 10 personnes au titre du personnel, soit 237 personnes en tout. Il est donc aujourd'hui proche de sa capacité d'accueil maximale et il est nécessaire d'envisager une extension et une restructuration de ce bâtiment. De nouveaux besoins sont à prendre en compte dans l'étude à venir et une réflexion concernant ce projet devra intégrer un certain nombre de pistes :

- L'isolation acoustique et thermique du bâtiment existant.
- Le réaménagement et l'extension du réfectoire en intégrant :
 - un espace spécifique pour les élèves de l'école maternelle,
 - un espace spécifique pour les élèves de l'école élémentaire,
 - un espace adulte destiné aux agents communaux, aux enseignants et dans le futur, aux locataires de la résidence seniors.
- La création d'un bureau pour le responsable de l'établissement, l'aménagement de vestiaires supplémentaires pour les enfants et le personnel, de sanitaires supplémentaires enfants et adultes.
- La réalisation d'un espace lingerie actuellement situé dans une dépendance de la mairie.
- La construction de locaux de stockage, de gestion et de tri des déchets.
- L'aménagement d'un espace adapté pour la livraison en liaison froide.
- L'agencement d'un espace adapté au stockage des repas intégrant un endroit dédié au portage des repas à domicile.
- L'installation d'une zone de lavage des chariots et divers matériels encombrants.
- La construction d'un préau sur le terrain d'évolution.
- Une réflexion est également à mener sur l'aménagement d'un accès direct entre la cour de l'école élémentaire et le restaurant scolaire.

Les écoles à l'heure de l'accessibilité

L'Agenda d'Accessibilité Programmée, validé par les services de l'Etat, prévoit des travaux échelonnés sur six années consécutives dans le cadre des établissements recevant du public, ERP.

La tranche de l'année 2016 est terminée.

Au budget 2017, les travaux à réaliser concernent les bâtiments et les abords des écoles élémentaire et maternelle. Les principaux aménagements dans les locaux portent sur la réalisation de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, PMR pour les deux écoles.

Dans cette tranche, une place handicapée ainsi qu'un cheminement adapté seront réalisés pour relier les classes, les cours et les différentes installations de l'école maternelle du Parc.

Cette étude, menée en interne, a permis de modifier légèrement les installations existantes sans engendrer de travaux importants avec un coût raisonnable.

Cette étude permettra également de repenser la réfection de la cour et apporter des modifications éventuelles aux diverses installations selon les possibilités budgétaires.

Plan canicule

Dans le but de prévenir d'une éventuelle canicule, le plan de notre commune est réactivé pour cet été.

Ce dispositif permet d'identifier les personnes les plus vulnérables ou isolées, de les joindre en cas de fortes chaleurs pour s'assurer que tout va pour le mieux et les aider en cas de besoin.

Afin de mettre à jour le registre du plan canicule de Juziers, nous vous invitons vivement à retourner le questionnaire qui vous a été adressé récemment.

N'hésitez pas à prendre quelques minutes pour le remplir ou demander à une personne de votre entourage de le faire pour vous.



Plan YES

YES = Yvelines Etudiants Seniors

Ce dispositif départemental yvelinois est réservé aux personnes isolées de plus de 65 ans. Il leur permet de recevoir la visite d'étudiants durant les mois de juillet et août. La solitude est ainsi rompue.

Les échanges intergénérationnels sont conviviaux et enrichissants.

Au programme :

conversations, jeux de société, promenades ... Le but étant de partager des moments de vie sympathiques et de sortir de l'ennui.

Ce service est entièrement gratuit. Il suffira de compléter et retourner à la mairie l'imprimé d'inscription reçu dernièrement.

N'hésitez pas !

Des gestes qui sauvent !

Quelques mots des participants :

"Sept heures de mon temps pour savoir sauver une vie, ça vaut le coup ! Aucun regret ! Intéressant et indispensable ! Cela devrait être obligatoire ! Et quelle bonne ambiance !"

En effet, 3 sessions de formation ont eu lieu pour une trentaine de Juziérois dont une vingtaine issue du personnel communal.

Durant 7 heures, ils ont appris ou révisé les gestes de 1^{er} secours.

Désormais, ils se sentent mieux armés pour porter assistance dans tous les moments de la vie quotidienne, scolaire, professionnelle et sociale. Ils ont tous obtenus leur certificat de compétences "Prévention et secours civique niveau 1".

Si vous êtes intéressés par cette action citoyenne, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



SoLand



**Grâce à vous "ça d'école" pour les écoliers du Cameroun !
Une démarche à la fois solidaire, écologique et citoyenne.**

Pour améliorer les conditions de scolarité des enfants dans le besoin et éviter le gaspillage, le Conseil Municipal des Enfants a lancé une grande collecte de fournitures scolaires en bon état de réutilisation. Tout au long de l'année scolaire, des bacs de collecte sont à votre disposition afin de récolter les fournitures scolaires neuves, entamées ou démodées qui seront ensuite redistribuées par l'association SoLand France aux enfants de l'école d'Adjap-Biyeng au Cameroun.

Points de collecte permanents :
Mairie, MPT, bibliothèque Rose Bily,
école du Parc, école des Sergenteries,
centre de loisirs,

Point de collecte ponctuel :
Super U.

Liste de fournitures :

cartable - trousse
paire de ciseaux - stylo bille
crayon à papier - taille-crayon
porte-mines - gomme blanche
double-décimètre, équerre...
colle - éponge
feutre pour ardoise - ardoise
peinture, pinceaux - crayons de couleur
cahier - feuilles de dessin.....

Bonnes vacances aux petites têtes et aux grosses têtes

Accueil de loisirs et repas scolaires

**Si les tarifs des activités périscolaires
communales ne changent pas à la rentrée,
des nouveautés seront perceptibles.**

A l'heure du bilan

Suite à la mise en place des quotients familiaux pour les activités périscolaires, un bilan sur une année complète sera effectué par la commission finances pendant les vacances scolaires de la période estivale.

Ce bilan couvrant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 juillet 2017 sera présenté aux commissions finances et jeunesse dès la rentrée de septembre. Les tranches et/ou les tarifs pourront être amenés à être modifiés par décision du Conseil municipal à compter du 1^{er} janvier 2018.

En conséquence, les tarifs actuels des activités périscolaires communales sont donc maintenus jusqu'au 31 décembre 2017.

La délégation de service publique, DSP de l'accueil de loisirs, gérée par GPS&O et confiée à l'IFAC arrive à terme le 31 août 2017.

La compétence reviendra à la commune le 1^{er} septembre. D'ores et déjà, la commune de Juziers est associée au choix du prochain délégataire. Les tarifs seront validés par la commune et resteront basés sur les mêmes calculs de quotient. La municipalité reste vigilante quant au coût de ce service mais aussi à la qualité des activités proposées, de l'encadrement, le personnel sera repris par le nouveau délégataire en cas de changement et aux références du candidat. Les résultats et les tarifs seront communiqués dès que possible.

Le marché public de fourniture de repas scolaires arrive lui aussi à échéance le 31 août. L'appel à candidature vient d'être lancé : la commission Jeunesse a validé le cahier des charges en tenant compte des souhaits exprimés par les représentants d'associations de parents d'élèves. Les menus seront structurés selon 4 composantes, le choix des filières locales est privilégié avec l'introduction de menus bio une à deux fois par mois. Le candidat retenu fera l'objet d'une prochaine information.

Dossier unique pour le périscolaire

Comme l'an dernier et dans l'objectif de faciliter l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire, à l'étude dirigée et aux TAP, un dossier unique regroupant l'ensemble des prestations périscolaires sera distribué en juin par l'intermédiaire des professeurs des écoles.

Ce dossier devra obligatoirement être remis en mairie. Suite au dépôt de ce dossier, les inscriptions et le règlement pour ces trois activités seront possibles en ligne **sur juziers.f**



Les TAP sont maintenus à l'identique pour l'année scolaire 2017-2018. Une réflexion sera menée pour la rentrée 2018.

Anti-gaspi pour des élèves de CM2

Les élèves de CM2 de Catherine Blasco ont interpellé Monsieur le maire et Valérie Ray, adjointe en charge de la jeunesse sur le gaspi au restaurant scolaire. Les solutions proposées par les enfants se sont vues pour beaucoup refusées pour cause de normes, de législation, d'hygiène....

Devant ces attentes légitimes, la municipalité se devait de réfléchir à des actions à mettre en œuvre. C'est finalement **le Conseil Municipal des Enfants qui a porté ce projet "anti-gaspi" en partenariat avec EcoCocotte une association du Vexin.**

Après signature d'une convention de deux ans, EcoCocotte a mis en place sur le plateau du restaurant scolaire, courant mai, un poulailler de 20 m² choisi rouge par les jeunes conseillers, elle a fourni dix jeunes poules et maintenant, une fois par semaine, l'association vient entretenir ce poulailler et alimenter les poules. En cas de problème, c'est elle qui prendra en charge les animaux et les soignera.

Aujourd'hui, sur l'heure de restauration, les enfants, accompagnés du personnel de cantine, portent les restes de repas aux poules dans un seau qui correspond à la quantité maximum qu'elles peuvent manger en une journée. Pour leur plus grand plaisir, ils sont aussi responsables du ramassage des œufs. Pendant les vacances scolaires, le relais est assuré par l'accueil de loisirs.

Cette opération d'éducation à l'environnement et au développement durable a pour finalité de valoriser une partie des restes alimentaires, de montrer aux enfants que, par les gestes du quotidien (tri sélectif), ils deviennent des éco-citoyens, mais également de toucher les parents au travers des enfants sur le thème de la prévention.



Plein feu sur la zone 11-17 !

En février et en avril, les activités 11-17 ont eu lieu dans les locaux de la Maison Pour Tous avec une activité Graff menée par un intervenant extérieur et un foot savon géant très prisé de nos jeunes. Une sortie au Koezio de Cergy a créé une réelle cohésion de l'équipe de jeunes.

Le service jeunesse propose de vivre un mois d'été rempli d'activités, de sorties, de soleil et de bonne humeur !

Du 10 au 28 juillet, la zone 11-17 posera son camp de base dans les locaux de la MPT. L'équipe d'animation proposera :

- Des activités manuelles
- Une sortie au parc Saint-Paul
- Une sortie à la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine
- Un foot savon
- Une nuit sous tente
- Des soirées à thèmes
- Une sortie au cinéma - Mc Donald

Allez les jeunes, on s'inscrit !

Romain Ibba : 06 69 28 60 53 ou 01 34 75 28 75



Crèche et petite enfance

Depuis 2012, la commune a travaillé avec la communauté de communes Vexin Seine sur une politique cohérente et volontaire en matière de petite enfance. Une maison de l'enfance a été édifiée à Meulan-en-Yvelines pour l'ensemble du territoire et des structures d'accueil ont vu le jour à Vaux-sur-Seine et à Brueil-en-Vexin.

Le projet de crèche sur Juziers a été maintenu lors de la création de Seine & Vexin Communauté d'agglomération :

architecte choisi, permis de construire déposé. Hélas, le dossier est resté en souffrance depuis deux ans. La communauté urbaine rend aux communes la compétence petite enfance au 1^{er} septembre 2017.

La municipalité reprend le dossier et étudie actuellement la faisabilité du projet. Les juziérois seront tenus informés de la suite donnée à ce dossier.



Bord de Seine sportif

Le Conseil Municipal des Enfants souhaitait la création d'un espace de loisirs accessible à toutes les tranches d'âge, libre d'accès et en milieu naturel. Les jeunes conseillers ont opté pour un parcours de santé composé uniquement de mobilier en bois. Il a été installé en bord de Seine pour le plus grand plaisir de tous.

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr
www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

MIKA ELEC

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
- ALARME
- VIDEO SURVEILLANCE
- PLOMBERIE

09 53 19 73 42 - 06 11 67 30 55

INSTALLATION ET DÉPANNAGE

41, route de St Germain 78711 Monts-La-Ville / email : mikalec73@yahoo.fr

Et F. MOREAU

*Maintenance - Dépannage
Chauffage - Eau Chaude*

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04

etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

La Boucherie du Village

**BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON**



viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél. : 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

Tennis club

Barbecue le 25 juin

Après le succès rencontré l'année dernière, le TCJ renouvelle cette journée conviviale, organisée autour de doubles surprises et d'un barbecue le midi. Radar de vitesse et jeux seront aussi proposés pour les grands et les petits avec notre partenaire "Côté Court" de Versailles. N'hésitez pas à vous inscrire, que vous soyez membre actif ou désireux de découvrir notre club ! Nous avons commandé le soleil et la bonne humeur.

Sortie à la piscine de Meulan le 10 juillet

Prévue pour les enfants de l'école de tennis, cette journée sportive et conviviale se déroulera juste après la fin des cours. Merci de vous inscrire auprès des professeurs de tennis.

Venez tester la terre battue !

Elle est arrivée sur nos courts depuis deux ans. Très agréable à jouer, elle permet de pratiquer quel que soit le temps. Et finies les courbatures !

Retrouver les dates de compétitions, cours, photos,... sur le site ou facebook.

Renseignements et inscription :
tous les samedis de 10H à 12H au club
06.16.54.37.00
ou par mail : 38780119@fft.fr

Concours de pétanque de l'AFJ - dimanche 9 juillet

**En doublette, à la mêlée,
 nous vous attendrons
 sur le terrain des fêtes
 dès 14 h pour les inscriptions.**

**Participation : 3 €.
 Début du concours à 14 h 30.
 Buvette sur place.
 Coupe aux vainqueurs.**

Feldenkrais®

Rencontre avec Sophie Anquetil, professeure de la Méthode Feldenkrais®

Comment avez-vous découvert la Méthode Feldenkrais ?

En 1990, je pratiquais la danse contemporaine. J'ai suivi des séances de Feldenkrais® pour me soulager de problèmes de cheville récurrents. Véritable révélation, je m'engageais pour 4 ans dans une formation de praticienne.

Quand avez-vous commencé à enseigner ?

J'ai eu l'opportunité de proposer des séances au sein de l'hôpital, dans lequel j'exerce ma profession d'infirmière. Des médecins satisfaits des résultats de ma pratique m'ont soutenue pour sa mise en place au sein du centre hospitalier. Depuis trois ans, j'enseigne à l'extérieur de l'hôpital, au sein de l'association "l'espace du mouvement".

Qu'est-ce que la méthode Feldenkrais ?

C'est une façon de mieux se comprendre, se connaître. C'est avant tout un travail de prise de conscience de soi, basé sur l'écoute sensorielle et perceptive en mouvement. Elle favorise le développement de ses capacités : physiques, psychiques, spirituelles et cognitives.

Pourriez-vous décrire une séance ?

Les élèves sont allongés, assis ou debout. Des consignes de mouvement sont proposées. L'important n'est pas l'exécution du mouvement mais ce qui est ressenti. Le but est

d'améliorer les processus d'auto-organisation. Ce n'est pas l'apprentissage d'un geste juste, mais comment appréhender les notions d'efforts.

Qui s'inscrit dans les cours de Feldenkrais ?

Toute personne désirant améliorer la qualité de ses mouvements quel que soit son âge et ses activités physiques. Toute personne souhaitant être acteur de sa santé et améliorer sa posture.

Est-ce une gymnastique douce ?

Cela y ressemble, on y trouve la douceur mais pas seulement : c'est une "méthode" d'apprentissage, apprendre à apprendre ce que l'on souhaite améliorer dans nos actions et mouvements du quotidien.

A quoi sert la feldenkrais ?

Au-delà du mieux corporel et postural, il fait partie de ces pratiques et philosophies qui visent l'unité et l'éveil de la conscience. C'est une expérience corporelle riche et unifiante, qui permet de mieux se relier.

"La vie humaine est un processus ininterrompu dont il faut améliorer la qualité, la conscience du processus de notre propre organisation, est la clef de notre amélioration." M. Feldenkrais.

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN - MERICOURT

Antenne télévision

Alarme intrusion

Vidéo protection

Interphonie

Automatisme

Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières

78270 MERICOURT

antenne-service-27@orange.fr

Siret : 305 305 302 00039

MIKA RENOV

Michaël Moreau

**Tous travaux
intérieur
et extérieur**

mikarenov78@yahoo.fr

06 11 67 30 55

09 53 19 73 42



SUPER U

233 Avenue de Paris
JUZIERS

Tél: 01 34 75 06 50



Laverie automatique
Lavage auto

Ouverture du:

Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30

Dimanche de 9 h à 12h30

Germaine entre en scène

P'tit mot de Germaine - "par les temps qui courent, il est urgent de se divertir !"

Juziéroises, Juziérois,

Je ne sais pas vous, mais moi, j'ai envie de souffler. Ces derniers mois ont été éreintants et l'été tarde à pointer son nez. Y en a même qui dise qu'avant mi-juillet, on aura autant de pluie que l'année dernière et qu'il fera frisquet...

Et bien moi, je dis stop au pessimisme et à la grisaille : c'est pas ça qui va m'empêcher de sortir, de m'amuser et de prendre du bon temps ! Alors j'ai concocté un petit week-end de derrière les fagots, un méli-mélo d'animations pour tous les goûts, vous m'en direz des nouvelles...

Dans le jardin et à la bibliothèque Rose Bily, je vous invite chaleureusement à venir me rejoindre le samedi 10 et le dimanche 11 juin prochains. Vous êtes tous conviés ! Et ne me dites pas que vous êtes déjà occupés, je vous croirais pas. Vous trouverez sûrement un moment pour passer me voir, quel que soit votre âge, votre profil et vos centres d'intérêt !

Vous, les amateurs de musique, je vous invite à découvrir un duo de charme piano et chant, un quatuor belge de saxophones "les Manneken-Pis", ça s'invente pas ! et de la musique baroque. Il y aura aussi la chorale de l'école maternelle et celle de la Maison Pour Tous. De quoi susciter des vocations...

Vous, les amateurs de danse, venez voir les démonstrations de hip hop, de street jazz et vous qui aimez le dépassement, l'énergie à l'état brut, les athlètes et les beaux mecs, venez découvrir la capoeira, cet art martial afro-brésilien spectaculaire. Et aussi le kick-boxing... Big, bang, cling ! Ça va bouger sérieux !

Pour vous, les croqueurs d'histoires, j'ai demandé à Albert et Oleg de vous faire voyager au pays des contes russes. Vous entendez déjà le son de la balalaïka ? Et pour vous les amoureux du verbe acrobatique et de la répartie, une petite séance de théâtre d'impro vous remettra les neurones en selle. Attention, ça peut être contagieux !

Quant aux amateurs d'art, qu'ils se rassurent, il y aura aussi une exposition de peinture et même des ateliers de dessin pour les enfants.

Evidemment, j'ai pensé au nerf de la guerre : les gourmands pourront se régaler et se désaltérer sur les terrasses de la bibliothèque.

Je compte sur vous...
Germaine

PS : j'ai déposé le programme complet des festivités en mairie, à la bibliothèque et sur le site internet de Juziers.

Demandez le programme.



"Alors, pas d'excuse bidon, toutes et tous venez sans façon !"

Deux nonagénaires au sein de l'Orchestre

L'Orchestre d'Harmonie compte parmi ses membres un deuxième nonagénaire dans ses rangs.

Denise Méry, représentante de la gence féminine est dorénavant accompagnée par **André Ziegler** qui a fêté ses 90 ans entouré des musiciens.

La plus ancienne des associations de Juziers sait conserver ses adhérents et la musique semble être une bonne source de jouvence ! L'avenir est préservé avec **une pyramide des âges allant de 11 à 92 ans.**

Bravo André pour l'exemple donné.
Vous pourrez retrouver l'ensemble orchestral le 9 juin dans le cadre des rues en fêtes.

Contact : harmoniedejuziers.com



Repas champêtre
Vendredi 23 juin
19h30

Inscription en mairie
avant le 14 juin
Places limitées

Tarifs :
Adultes 14€
Enfants de 6 à 11 ans 5€
Enfants de moins de 6 ans gratuit

Venez déguster les produits
des commerçants juzierois
et du marché

Ville de **JUZIERS**

Concert

**Ecole de Musique
et Chant des Ruisselets
Dimanche 18 juin 17h
Centre du Bourg**

AFJ

**Feu de Saint-Jean
Vendredi 23 juin
Terrain des fêtes**

**Gala de Danse de la MPT
Dimanche 25 Juin 14h
La scène - Verneuil-sur-Seine**

Du respect pour les livres...

Biblio'phone et non "poubelle à livres"

Recycler l'ancienne cabine anglaise, située en face de la gare en bibliothèque ouverte pour tous jour et nuit, est une réussite des lecteurs anonymes l'organisent, la rangent avec soin et intérêt. Cette fameuse cabine est devenue un lieu de rencontres et d'échanges.

Malheureusement, nous constatons que certains individus la considèrent comme "poubelle à livres". Les livres sont jetés à même le sol, ils ne sont pas disposés dans les rayons et certains sont dans un état dégradé, illisible.

Ce lieu d'échange doit rester attrayant. Il est donc nécessaire de rappeler aux utilisateurs de respecter les bénévoles qui prennent de leur temps pour le rangement des livres.

Les respecter c'est se respecter soi-même.

*"Un livre est une lettre écrite
à tous les amis inconnus qu'on a dans le monde".*



Cet été...

laissez-vous surprendre !

La bibliothèque Rose Bily met à votre disposition des livres pour les vacances sous forme de paquets surprise. Vous choisissez un thème, vous empruntez le paquet, vous découvrez les livres à la maison.

**A garder tout l'été, à renouveler ou à échanger !
Disponibles mi-juin, version adulte**

Info bibliothèque

**La bibliothèque est ouverte
tout l'été
aux horaires habituels,**

**sauf le samedi 15 juillet
où elle fermera
exceptionnellement
ses portes.**

Feu d'artifice et bal populaire

**Feu d'artifice, bal,
la fête battra son plein
dans le jardin
de la Maison Pour Tous**

le 13 juillet à partir de 22h

**23 h feu d'artifice
sur les bords
de Seine puis reprise du bal
jusqu'à 2h**

La Maison Pour Tous

La Maison Pour Tous a pour volonté de dynamiser ses événements culturels, sportifs et de loisirs à Juziers. A la rentrée, de nouvelles activités seront proposées :

Avant la reprise de la saison 2017-2018, le Conseil d'administration invite tous les adhérents à une **Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 17 juin à 18h.**

Rendez-vous au forum des associations, le 2 septembre

D'un point de vue culturel

Des **stages de théâtre d'improvisation** seront mis en place de **septembre à octobre** et plus si affinité. Improviser dans n'importe quelle circonstance peut être très utile dans la vie. Alors sautez le pas !

Une **soirée œnologie** sera proposée à l'**automne**. Déguster les vins, reconnaître les cépages et les associer avec le bon plat. De quoi surprendre vos invités !

D'un point de vue loisirs et créativité

Marché de Noël : deuxième week-end de décembre.

De façon plus ludique

Les enfants, ados et familles sont invités à un après-midi jeux. Jeux divers et casino fictif dans la soirée. Lots à gagner.

D'un point de vue sportif

Un nouveau défi : une course colorée.

En marchant ou en courant, les sportifs passeront des portiques à chaque kilomètre et se feront asperger de poudre colorée. A la fin de la course, chacun pourra jeter son sachet de poudre pour accueillir le printemps comme le veut la tradition indienne.



Un air de nostalgie

**le dimanche 18 juin de 10h à 17h
dans le jardin de la MPT**

Les voitures, de toutes marques, tous modèles, toutes années antérieures à 1980 enchanteront les visiteurs.



Le Jumelage : une aventure qui dure !

Une histoire d'amitié de plus de vingt ans entre Juziers et East-Hosthly, petite ville du Sussex

Le principe est tout simple :

Tisser des liens d'amitié entre des personnes de part et d'autre de la Manche avec le désir de s'enrichir de la découverte des autres.

Une année, nos amis anglais nous accueillent, l'année suivante, nous les recevons. Le temps d'un week-end prolongé, généralement au 1^{er} Mai, chacun est reçu dans une famille qui a à cœur de faire découvrir à ses hôtes sa région, ses traditions et sa façon de vivre au quotidien.

Au fil des années, des amitiés se sont créées et nombreuses sont les familles dont les liens vont bien au-delà du jumelage : courriers réguliers, visites personnelles, vacances en commun... Sans parler des enfants et

des jeunes qui tissent des liens personnels avec les moyens qui leur sont propres !

Recevoir des anglais chez soi intimide : la barrière de la langue fait peur, la configuration du logement se pose. Recevoir des personnes inconnues peut être difficile la première fois, mais quelle joie, le pas franchi ! Très vite, on s'aperçoit de nos points communs et on oublie toute différence !

Cette année, du 29 avril au 1^{er} mai, c'est Juziers qui a traversé la Manche. Les Juziérois ont passé un excellent week-end à East Hoastly. Ils ont mis le feu à la soirée organisée par leurs amis d'outre-Manche avec leurs chants et chorégraphies !



**Vous êtes tenté par l'aventure,
contactez l'A.F.J.
Cette association vous mettra
en lien avec des familles anglaises.
L'année prochaine,
vous ferez peut-être partie du groupe
qui accueillera nos amis anglais...**

Sandrine da Costa : 06 15 76 68 44



Arrêt sur Images

18 mars - 1^{er} avril



Bibliothèque

Vous avez été plus de 80 personnes à profiter des deux spectacles du festival des Francos proposés par la bibliothèque. On affichait complet ! Merci pour votre fidélité et rendez-vous l'année prochaine !

Harmonie

C'est autour d'auteurs compositeurs européens que l'orchestre d'Harmonie de Juziers a donné son concert annuel dans l'église St Michel. Les nombreux spectateurs ont pu apprécier la variété du programme proposé. Ce concert était dédié à Thierry Decressac qui nous a malheureusement quitté en début d'année.



18 mars

Du 3 au 13 avril



11-17 ans

Deux semaines d'activités riches en diversité : graff, foot savon, barbecue, atelier vidéo.

Match d'impro

À l'accueil, papier blanc, idées des spectateurs et les acteurs mettent en scène en quelques minutes les propositions burlesques.

8 avril



15 et 16 avril



Tournoi de Pâques

La Guadeloupe n'a peut-être pas apporté son grand soleil mais elle a ramené dans ses bagages sa joie, sa bonne humeur et sa gentillesse. Son fair-play a conquis le tournoi.

Arrêt sur Images

17 avril



Chasse aux oeufs

22 avril



journée des jardiniers

Parcours du coeur

22 avril



22 avril



Chasse au trésor



Un trésor convoité et l'euphorie à son ouverture par 50 enfants très motivés. Un succès fou pour les conseillers du CME.

6 mai



Pause Café

Deuxième succès de la Pause-café : échanges positifs entre habitants et élus dans une ambiance conviviale.

Commémoration

Un nombre important d'enfants, de parents, membres d'associations et élus était présent à la commémoration du 8 mai. L'Orchestre d'Harmonie accompagnait la cérémonie.

8 mai



Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68

Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

N'HAIRJ 2 Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂
JUNIOR

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

Lundi - Mercredi :
9 h - 19 h
Mardi - Jeudi :
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi :
9h-20h
Samedi :
9h-18h



Véronique Art

Véronique Poirot-Béhue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : béhue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél : 01 34 75 69 15

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

Mise en garde

Nous recevons régulièrement dans nos boîtes aux lettres, un document qui semble avoir un caractère officiel avec en tête le nom de notre ville. Ce document reprend des numéros de téléphone, notamment de services de dépannage et d'assistance en tout genre "24H / 7J". Bien qu'une communication ait déjà été faite dans ce bulletin municipal, nous avons été alertés par des concitoyens qui ont fait appel à ces services. Les prix pratiqués sont prohibitifs. De plus, il faut régler d'avance les travaux par un moyen unique de paiement en carte bleue.

A titre d'information, la réparation élémentaire d'une fuite d'eau a coûté : 945.20 € à ce Juziérois !.. L'ouverture d'une porte vous sera facturée au minimum 836.18 €. Ces prix peuvent être majorés jusqu'à 100% en fonction de l'heure d'intervention. C'est à la demande de ces concitoyens que nous réitérons cette mise en garde.

Nous avons la chance d'être environné d'artisans spécialistes, profitons de leur professionnalisme et de la confiance que nous pouvons leur accorder.

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Chers Compatriotes,

En ces temps troublés, confus et obscurs, à l'heure on nous écrivons ces lignes (28 avril 2017), nous ignorons encore si la France va renaître, ou agoniser 5 ans de plus. Mais en tout état de cause, plus rien ne sera pareil, après ces profondes mutations Historiques ! Est-il maintenant possible d'envisager un avenir enfin débarrassé de la tyrannie imposée par "l'Ancien régime"? ou alors sommes-nous à nouveau ligotés par cette dictature de la pensée unique, de la censure stupide opérée par un système tout puissant, oligarchique, coupé du Vrai et tellement méprisant ?

Quoiqu'il en soit, notre priorité locale immédiate consiste à nous opposer de toutes nos forces au funeste projet imminent de destruction massive du Parc régional du Vexin, présenté par nos élus comme "bénéfique" à notre économie. Faisons obstacle de toutes nos forces à ce projet de massacre de l'environnement, de nos nappes d'eau, de la Nature, par l'incessante extension des carrières ex-CALCIA, à quelques kilomètres de JUZIERS.

Tenez-vous au plus près de toutes les informations qui vont paraître prochainement au sujet de ce saccage massif programmé, qui nous est imposé avec le soutien entier et amoral de nos élus locaux. Nous espérons pouvoir compter sur votre civisme et votre intelligence pour préparer un avenir enfin meilleur, en ce printemps historique qui a déjà commencé. Bien sincèrement,

Marc Ferry

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr



Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél.: 01 30 93 61 31 - Fax.: 01 30 93 61 29

Agenda

JUIN

Vendredi 9

■ Rues en Fête

Rues de Juziers
18h30 - 2h
Municipalité

Samedi 10

■ Chorale Ecole maternelle

10h - jardin de la bibliothèque

■ Germaine entre en scène

10h - jardin de la bibliothèque
Municipalité et Maison Pour Tous

Dimanche 11

■ Elections législatives - 1^{er} tour

■ Germaine entre en scène

10h - jardin de la bibliothèque
Municipalité et Maison Pour Tous

Vendredi 16

■ Chorale école élémentaire

19h - Ecole des sergenteries

Dimanche 18

■ Elections législatives - 2^e tour

■ Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

18h - Monument aux Morts
Municipalité

■ Rassemblement de voitures anciennes

10h - jardin de la MPT
Maison Pour Tous

■ Concert

17h - Centre du Bourg
EMCR

Lundi 19

■ Permanence notariale

9h - 12h sur rendez-vous
En mairie
Municipalité

■ Repas de l'Age d'Or

12h - centre du Bourg
Age d'or

Vendredi 23

■ Repas Champêtre

19h30 - sur réservation
Terrain des fêtes
Municipalité

■ Fête de la musique / feu de la Saint-Jean

21h - terrain des fêtes
AFJ

Dimanche 25

■ Gala de danse MPT

14h - La Scène - Vernouillet
Maison Pour Tous

Vendredi 30

■ Qui a peur des Loups-garous ?

Pour les 14 - 99 ans
20h - bibliothèque
Municipalité

JUILLET

Dimanche 9

■ Tournoi de pétanque

14h - terrain des fêtes
AFJ

Jeudi 13

■ Bal et feu d'artifice

22h - jardin de la MPT
AFJ

AOÛT

Mardi 8

■ Cercle de lecture

15h30
Bibliothèque



coiffeuse à domicile
Nathalie Noël
01 34 75 29 41
La coiffure chez vous

Pour prendre vos rendez-vous appelez après 18 h sinon laissez un message sur le répondeur
n° de siret : 51208675200015

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres, horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besch 86, avenue de Paris 78 820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 56
Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr
e-mail : [transaction1 @agencedugolf.fr](mailto:transaction1@agencedugolf.fr)

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

Votre cadre de vie est aussi le nôtre.



Hôtel de ville de Bagnolet réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr